

La FNAB demande au gouvernement un plan « cuivre »

Paris, 24/10/2018. Alors que le Conseil de l'Union Européenne réuni en comité permanent s'apprête à trancher les conditions d'une ré-approbation du cuivre dans les usages agricoles, la FNAB réitère son appel au gouvernement français pour la mise en place d'un plan « cuivre ».

Autorisé en agriculture biologique, le cuivre est actuellement la seule alternative aux produits chimiques de synthèse pour lutter contre les bactéries et champignons, en viticulture notamment. Il est également de plus en plus en plus utilisé en viticulture conventionnelle comme alternative aux pesticides chimiques de synthèse. Son usage est aujourd'hui menacé, portant le risque de rendre inévitable une déconversion pour un grand nombre de producteurs et productrices bio, en totale incohérence avec les objectifs du Plan Ambition Bio 2022.

Une méthode d'évaluation inadaptée au cuivre, produit minéral naturel

La menace pesant actuellement sur l'usage du cuivre résulte des recommandations issues du rapport de l'EFSA, basé sur une méthodologie conçue pour les produits issus de la chimie de synthèse, pas pour les éléments minéraux métalliques.

La protection de l'environnement étant au cœur de leurs métiers, les paysans et paysannes bio n'ont eu de cesse de demander une analyse de l'impact des usages actuels du cuivre sur l'environnement avec une méthodologie adaptée à ce produit minéral naturel et qu'une étude de toxicité comparée soit entreprise entre le cuivre et les produits qu'il vient remplacer lors de la conversion en agriculture biologique. « *Aucune décision de réduction des doses, aux conséquences lourdes pour la filière bio, ne saurait être prise dans l'état actuel des données disponibles et sans aucun plan d'action en face. Le gouvernement français doit être cohérent avec son plan Ecophyto et soutenir l'agriculture biologique comme la meilleure alternative aux produits chimiques de synthèse* », affirme Sylvie Dulong, viticultrice bio en Nouvelle-Aquitaine et secrétaire nationale viticulture à la FNAB.

La FNAB renouvelle sa demande d'un plan cuivre transversal

« *Quelle que soit la décision européenne, une dynamique de restriction des usages du cuivre est enclenchée depuis plusieurs années. Il est temps que le gouvernement français prenne la mesure du changement que cela implique et agisse sur son territoire pour préserver ses filières biologiques et accompagner ses agriculteurs et agricultrices qui œuvrent au quotidien pour la préservation de l'environnement et de l'humain* » estime Jacques Carroget, secrétaire national viticulture à la FNAB et vigneron bio en Pays de la Loire.

Ce plan « cuivre » devra donner les moyens d'avancer aux organismes de recherche (ITAB et INRA) et aux organismes de développement agricole sur :

- L'observation de l'évolution du mildiou
- L'analyse des impacts des usages actuels du cuivre
- L'analyse comparée de la toxicité du cuivre et de celle des produits qu'il remplace lors de la conversion en agriculture biologique
- La recherche sur les alternatives au cuivre compatibles avec le cahier des charges biologique
- La formation des producteurs sur l'usage de ces alternatives
- La levée des freins réglementaires pour le développement de ces alternatives
- La structuration économique de ces filières alternatives

« *Nous alertons les pouvoirs publics depuis 2015 sur cette question et aucun soutien n'a encore été apporté, nous comptons sur le changement de tête au Ministère de l'Agriculture et le maintien d'une dynamique volontaire au Ministère de la Transition Ecologique pour être enfin entendus* » espère Sylvie Dulong.

Contacts presse :

- Jacques Carroget, vigneron bio et secrétaire national viticulture de la FNAB : 06 75 53 17 42
- Sylvie Dulong, vigneronne bio et secrétaire nationale viticulture de la FNAB : 06 71 94 18 94